



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

A la suite d'une convocation du jeudi 28 mars 2024, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mercredi 03 avril 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ **Etaient présents : 31**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Jean-Paul HILPERT, Mireille CINQUALBRE, Grégoire LEININGER, Jean-Claude HEHN, Germain DERUDDER, Jean-Luc JEHIN, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLANDER, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Clément CHRISTIAN, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Bernard PETRY, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Jean-Paul HUBERT, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 8**

Madame, Alexandre CASSARO a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Serge STEBLER a donné procuration à Jean-Claude HUBERT, Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Gérard THIEL a donné procuration à Etienne HOFFERT, Bernard COLBUS a donné procuration à Ginette MAGRAS, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ **Excusés : 7**

Mesdames, Messieurs, Cyrille FETIQUE, Freddy LITTY, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Emmanuel THIRY, Cathia HEIM, Hubert BUR.

✓ **Absent : 9**

Madame, Messieurs, Sabrina HASSINGER, Chantal PLATTE, Can DURKUT, Bernard CLAVE, Jean-Luc LUTZ, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULLER, Roland GLODEN, David SUCK.

01. FINANCES

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023

Le Président rappelle à l'assemblée que le compte de gestion est établi par le service de gestion comptable chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des opérations constatées et reproduit l'état des restes à réaliser certifié par l'ordonnateur. Il doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

Après s'être assuré que le service de gestion comptable de Saint-Avold a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 du Sydeme, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les deux sections budgétaires synthétisées ci-dessous :

	Résultat à la clôture d'exécution de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat à la clôture d'exécution de l'exercice 2023
Exploitation	-12 403 257,56€	-	16 017 475,78€	3 614 218,22€
Investissement	15 635 738,33€	-	-10 567 496,89€	5 068 241,44€
TOTAL	3 232 480,77€	-	5 449 978,89€	8 682 459,66€

Considérant l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances réunis le 27 mars 2024 ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland ROTH, Président.

Le Comité Syndical,

Délibère par :

35 voix pour,
0 voix contre,
4 abstentions.

Décide

- D'approuver le compte de gestion 2023 du Sydeme présenté par le service de gestion comptable de Saint-Avold.

La délibération est adoptée à la majorité.

Fait à MORSBACH, le 03 avril 2024

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération le
Et de la transmission en Sous-Préfecture

12 AVR. 2024

